



Le 1^{er} Septembre 2025

ASSOCIATION DE LA PROTECTION ET DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC DES TROIS MONTAGNES – LA CONCEPTION

Commentaires suite aux nouvelles informations contenues dans le résumé de la rencontre du comité ciblé secteur CLYDE sur les mesures d'harmonisation (rencontre du 3 avril 2025– résumé reçu le 16 juillet 2025)

Extrait du rapport : « Dans le cas du secteur CLYDE l'ensemble de ces éléments font en sorte que ces secteurs se prêtent à être réalisés en hiver. » « Transport : Le transport des bois peut débuter 1 semaine après le début des travaux et pourrait s'échelonner durant 2 (deux) mois. »

COUPES HIVERNALES : TRANSPORT FORESTIER

1. GEL/DÉGEL

Avec le réchauffement climatique, les conditions de gel et de dégel sont devenues imprévisibles durant l'hiver et le **gel des chemins n'est pas garanti au moment planifié de coupes**. Un chantier programmé en hiver pour diminuer l'impact du transport routier sur les chemins grâce au gel de ces derniers pourrait en fait s'avérer PLUS dommageable pour les chemins dû à un redoux et un dégel pendant le période du chantier. Les dommages seraient particulièrement importants pour un chemin qui n'a pas été conçu pour le passage des poids lourds comme c'est le cas pour le Chemin des Chênes. Le forestier sera tenu responsable par les citoyens de tous dommages et réparations nécessaires.

2. QUARTIER RÉSIDENTIEL (Changement d'usage du Chemin des Chênes depuis 30 ans)

Dans les années '70 et jusqu'à récemment, le chemin des Chênes Est était en effet un chemin forestier construit pour donner accès aux secteurs de coupes de bois dont Clyde, et desservant quelques petits chalets d'été sur le lac des Trois-Montagnes où les familles séjournaient quelques semaines par années.

Mais depuis 10 ans et surtout depuis la Covid, les choses ont changé : le chemin des Chênes se rendant au chantier proposé dessert maintenant 81 résidences riveraines (du numéro civique 2103 à 2881) qui ont une valeur globale au rôle d'évaluation 2024/25/26 de **67 722 300 \$**. Un grand nombre de ces résidences sont en résidences principales et d'autres sont habitées plusieurs jours par semaine du fait du télétravail. Le chemin ne peut donc plus être considéré et utilisé comme un chemin forestier, il s'agit maintenant d'un chemin municipal donnant accès à un **quartier résidentiel**.

Les résidents de ce quartier participent activement à l'essor économique de la Municipalité, via la fiscalité municipale évaluée à 275 000\$ annuellement et par les dépenses pour les biens et services reliés à l'entretien, la rénovation et l'utilisation de leurs propriétés riveraines, incluant les embarcations et autres équipements riverains.

Rappelons que l'activité forestière ne génère aucune activité économique à La Conception et qu'en comparaison de la contribution financière des riverains aux différents paliers de gouvernement, les

redevances procurées par la coupe partielle du Chantier Clyde sont ridiculement faibles à **11 743 \$**, et ceci sans intégrer les ristournes des travaux forestiers pour lesquels nous n'avons pas réussi à avoir de valeur financière.

3. DANGÉROSITÉ DU TRANSPORT POUR LES RIVERAINS

NUISANCES DES CAMIONS

La proposition de coupes de 53 hectares prévoit 80 chargements de camions poids lourds, donc 160 aller-retours. Se rajouteront les camions en attente d'accès au chantier sur le chemin des chênes. La circulation de ces poids-lourd sera **dangereuse, en plus d'être polluante** au niveau du bruit et des émanations.

ACHALANDAGE DU CHEMIN DES CHÊNES EN TOUTES SAISONS

Un grand nombre de riverains séjournent de façon permanente ou régulière dans les résidences du Chemin des Chênes, ce qui se traduit par la **présence sur le chemin** de voitures, vélos, marcheurs et promeneurs avec leurs chiens tous les jours de la semaine, hiver comme été.

La piste de Quad emprunte également le Chemin des Chênes Est et les quads sont présents même l'hiver.

La chasse n'étant pas pratiquée dans le secteur, un très grand nombre de chevreuils, dindon et autres animaux sont présents sur le chemin, été comme hiver, augmentant les risques d'accidents pour les camions.

GRANDE PROXIMITÉ DE CERTAINES RÉSIDENCES

Sur le Chemin des Chênes Est, entre les numéros civiques 2342 et 2407, certaines résidences sont à quelques mètres seulement de l'emprise du chemin, certaines ont leur garage ou dépendance de l'autre côté du chemin car le chemin coupe leur propriété en deux. La **grande proximité des habitations** et du chemin rajoute un réel élément de danger lors du transport du bois, lors des manœuvres de stationnement des résidents par exemple. Certaines de ces résidences comportent des enfants.

Les fondations de ces résidences et l'assise des murs de soutènement pourraient être affectées par les vibrations du transport poids lourd, par la circulation de plus de 160 camions semi-remorques (80 chargés et 80 à vide).

Il n'est pas raisonnable de faire subir ce danger et ces nuisances à ces résidents et le forestier serait tenu responsable de tout incident ou dommage à ces résidences et leurs occupants.

CONDITIONS ROUTIÈRES HIVERNALES PARTICULIÈREMENT DANGÉREUSE DU CHEMIN DES CHÊNES EST

Du fait de la proximité du lac des Trois-Montagnes et afin de le préserver, la Municipalité de La Conception **limite au strict minimum l'épandage de sable et de sel** sur le chemin des Chênes Est en période hivernale. Ceci augmente la difficulté de circuler dans les courbes et les pentes, rendant le chemin dangereux pour les camions poids lourd et pour les utilisateurs empruntant le chemin au même moment.

Lors de la dernière coupe du secteur Clyde, les camions de transport du bois dépassaient constamment la vitesse permise, surtout pour 'prendre de l'élan' pour monter les côtes et ensuite à la descente de l'autre

côté. C'était l'été et la vitesse limite sur le chemin était à l'époque de 50 KM/H. La vitesse actuelle est de 40 KM/H et en hiver la dangerosité du chemin est accrue. Il est logique pour les résidents d'appréhender le transport routier qui s'était avéré dangereux dans les années passées.

4. CONCLUSION TRANSPORT ROUTIER HIVERNAL

Que l'exploitation durable de la ressource forestière nécessite la collaboration des acteurs locaux, tel que vous le mentionnez, est très discutable mais en tout état de cause, cette participation ne devrait pas impliquer un taux de **nuisance et de dangerosité déraisonnable** pour les résidents du secteur, ni un tel impact sur leur qualité de vie.

Il est clair pour les résidents du lac des Trois-Montagnes que **le transport routier ne devrait pas se faire via le Chemin des Chênes Est**, et que la route alternative du Chemin de la Mine, au nord, ou toute autre route devrait être privilégiée.

De plus, quelles **garanties** ont les résidents du lac des Trois Montagnes que les nuisances et dangers subies pour la coupe de 53 hectares du secteur seront les dernières? Quelles garanties avons-nous que le transport forestier des 600+ hectares restants de la zone de coupes se fera via un autre chemin?

COUPES HIVERNALES : SÉDIMENTES – FONTE DES NEIGES -TRIBUTAIRES DU LAC – FOSSÉS ET PONCEAUX QUALITÉ DE L'EAU

Extrait du rapport : « la gestion de l'eau sur le chemin municipal est importante à considérer. »

Pour rappel, le secteur de coupe CLYDE se situe très près du lac des Trois-Montagnes; en fait l'accès au chantier est à **100 mètres du lac**. Toute la zone est dans le bassin versant du lac.

C'est la gestion de l'eau dans toute la zone qui serait très importante à considérer. Au printemps, à la fonte des neiges, tous les sédiments relâchés par la création des chemins de coupe durant l'hiver, de l'aire de retournement et du passage des équipements de coupe se retrouveront dans les eaux de surface qui viennent naturellement se jeter dans le lac des Trois Montagnes **via les ruisseaux et ponceaux du chemin des Chênes**. Les fossés du Chemin des Chênes se déversent via les ponceaux dans les fossés privés des résidences riveraines en aval, et l'eau et les sédiments sont directement acheminés dans le lac.

1. GEL/DÉGEL

Un chantier programmé en hiver pourrait s'avérer encore plus problématique pour l'environnement du lac dû aux changements climatiques. En cas d'un hiver doux ou de redoux imprévisibles, **l'impact de la machinerie dans la forêt sera démultiplié** et les sédiments seront relâchés et lessivés à la fonte des neiges en plus grande quantité. Cette quantité de sédiments ne pourra pas être absorbée par les bandes riveraines et se retrouveront directement dans le lac.

Toutes les recherches environnementales prouvent que l'apport de sédiments, particulièrement en quantité soudaine et importante, participe directement au vieillissement accéléré d'un lac, à la prolifération des plantes aquatiques, en plus d'augmenter les risques d'épisodes d'algues bleues, ce qui affecte directement la **qualité de l'eau** du lac des Trois Montagnes, utilisée par plus des 2/3 des riverains.

Au même moment, nous observons une augmentation documentée des **orages violents** sur notre territoire, orages qui eux aussi relâchent une grande quantité de sédiments dans le lac. De tels orages en début d'été dans la zone de coupes seraient catastrophiques pour le lac des Trois-Montagnes, par le lessivage des sols perturbés par la machinerie forestière.

2. ZONES HUMIDES

Comme on peut le voir sur la carte interactive de Canard Illimité (extrait plus bas), la zone de coupe proposée contient de **nombreux marécages et zones humides**. La présence d'un ruisseau permanent s'écoulant l'hiver peut signifier que ces marécages ne seront pas gelés et seront saccagés par la machinerie lourde, augmentant encore la quantité de sédiments dans le lac des Trois Montagnes

3. TRIBUTAIRE DU LAC DES TROIS MONTAGNES

Extrait du rapport : « Un seul tributaire du lac est touché par les interventions planifiées, soit celui à la hauteur du 2845 chemin des Chênes Est »

Ceci est une ERREUR. Il n'y a pas de ruisseau à cette adresse.

L'adresse concernée est le **2869 Chemin des Chênes Est** où un ruisseau permanent (cours d'eau régulier) est présent. On peut voir les tributaires sur la nouvelle carte détaillée VGA du Ministère (extrait plus bas). Deux tributaires du lac des Trois Montagnes sont présents sur la zone du chantier CLYDE, dont 1 est inclus dans les 53 hectares de coupes concernés.

L'hydrographie naturelle du tributaire est déjà effectivement perturbée par le chemin municipal dont les fossés vont récupérer les sédiments relâchés à la fonte des neiges. Ces **sédiments seront alors acheminés vers le lac des Trois Montagnes** via les ponceaux sous le chemin des Chênes, puis les fossés privés des propriétés riveraines, et se retrouveront dans les 2 baies au sud du chantier. Interceptés par les fossés du chemin, ces sédiments ne pourront malheureusement pas être filtrés et absorbés par les terrains riverains et seront directement déversés dans le lac.

Cet état de fait est d'autant plus frustrant pour les riverains qu'en 2025 une directive Municipale a imposé à plus du tiers des riverains de revégétaliser leur bande riveraine à grand frais afin d'améliorer la captation des sédiments de ruissellement autour du lac. **Cette mesure semble dérisoire au vu de l'énorme quantité de sédiments qui seront déversés dans le lac suite aux coupes forestières.**

4. CONCLUSIONS IMPACT ENVIRONNEMENTAL COUPES HIVERNALES

Il est clair pour les résidents du lac des Trois Montagnes que la proposition d'une coupe hivernale plutôt qu'estivale ne résout aucun problème, bien au contraire.

En plus des objections relatives à la perturbation du milieu naturel hivernal que vous connaissez bien, la localisation du **chantier directement dans le bassin versant** du lac des Trois-Montagnes est très problématique. Les changements climatiques, particulièrement les périodes de redoux hivernal et les forts orages en début d'été, décuplent la quantité de sédiments qui seront lessivés et relâchés dans le lac, participant directement à son vieillissement et affectant la qualité de l'eau.

Le lac des Trois-Montagnes n'a jamais connu d'épisode d'algues bleus et l'APEL effectue chaque année plus de 50 prélèvements et analyses des coliformes fécaux, en plus des analyses annuelles du Ministère de l'Environnement RSVL et des récentes analyses du Ministère de la Faune. **La qualité actuelle de l'eau du lac est excellente.** Tout changement de cette qualité de l'eau suite aux coupes forestières pourra facilement être documenté et attribué à ces coupes.

Au vu des nuisances et de la fragilité de notre environnement, l'acceptabilité sociale pour les coupes forestières est inexistante au lac des Trois-Montagnes.

EXTRAIT DES CARTES VGA DÉTAILLÉES – CANARDS ILLIMITÉS ET CADASTRE



